

# *Rapport de l'Observatoire Social Tunisien*

*Février 2016*

Le mois de Février 2016 a connu une certaine accalmie par rapport au mois de Janvier, ce recul des mouvements de protestation a été enregistré dans différents secteurs comme l'éducation.

Ce recul, en nombre des mouvements de protestation, n'a en rien modifié l'intensité de ces protestations dans les différentes régions du pays.

En effet, le mois de Février 2016 continue à être le théâtre d'une gronde populaire exprimant les différentes frustrations et mécontentements des citoyens envers les instances gouvernementales et leur politique de réponses aux attentes et aux revendications des différents acteurs impliqués dans ces mouvements de protestations.

Cette gronde constitue une menace sérieuse vers l'escalade, quant à la nature des protestations.

L'Observatoire Social Tunisien a relevé plusieurs évolutions, aussi bien dans les espaces de protestations que dans la nature des acteurs initiant ces mouvements. Puisque des mouvements de grèves générales ont été décidés, non seulement par les différents syndicats et acteurs classiques comme celui d'Ennfidha, mais aussi de grèves générales dans des localités, des régions, voire des gouvernorats entiers suite à un appel de solidarité citoyen avec les mouvements de sit-ins des chômeurs diplômés originaires de ces mêmes régions.

D'autres évolutions ont été notables comme des actions de certains représentants de l'Etat (gouverneurs) suite à l'impasse dont serait témoin certaines négociations avec les organismes gouvernementaux ou leur impuissance devant les revendications des protestataires.

Plusieurs nouvelles méthodes de protestation ont vu le jour comme certaines marches protestataires de longue distance partant des régions intérieures vers la capitale ou les différents sièges des instances gouvernementales (comme l'A.R.P., la présidence du gouvernement à la Kasba) ; ou partant des zones frontalières vers les frontières tuniso-

algériennes, et ce, en guise de protestation contre la précarité socio-économique que connaissent ces régions.

Hormis les protestations, les sit-ins, les grèves de la faim devant plusieurs ministères et sièges de gouvernorats, les blocages de route par des pneus brûlés, l'attaque de postes et voitures sécuritaires, les blocages de cours et d'activités de plusieurs organismes aussi bien étatiques que privés, les quantités importantes de lait déversées dans les espaces publiques ( pour non traitement par les centres de collecte) que connaît le pays depuis une longue période ; d'autres mouvements comme des annonces de vente de diplômes universitaires ou des menaces de suicides collectifs ou l'abandon des enfants en charge ont été relevés malgré les interventions massives des forces de l'ordre pour les arrêter.

De plus, le mois de Février 2016 a connu des préoccupations diverses comme le droit à l'eau potable, l'électricité, l'infrastructure, le logement décent et le droit à l'emploi et au développement régional.

Tous ces mouvements de revendications et de protestation continuent à évoluer dans un climat de précarité et d'insécurité étant données les menaces terroristes, la situation dans les pays voisins, l'instabilité économique et les difficultés climatiques (ayant des conséquences directes sur la production agricole, les prix des denrées alimentaires et le pouvoir d'achat) par lesquelles passe actuellement le pays.

### **Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :**

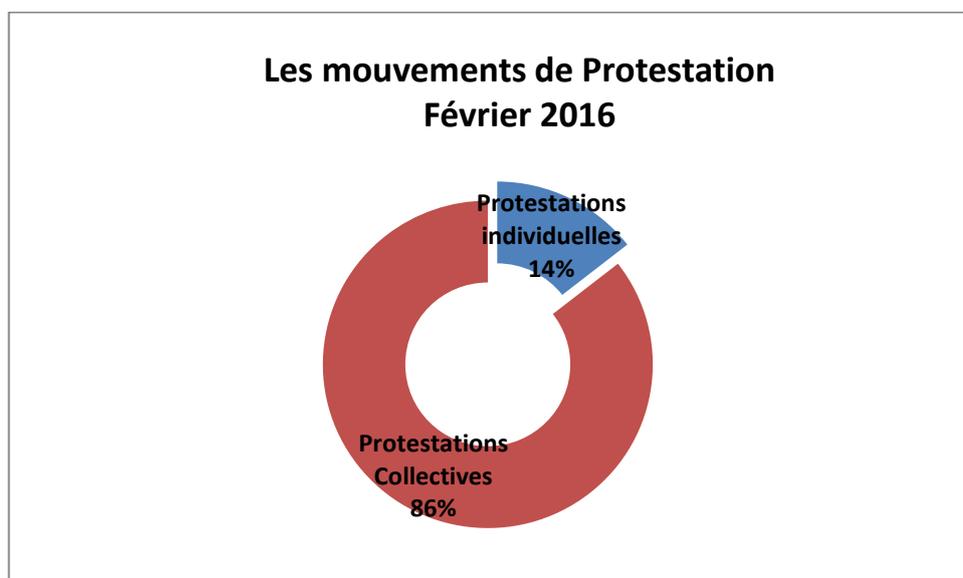
Durant le mois de Février 2016, l'Observatoire Social Tunisien a enregistré 650 mouvements de protestation aussi bien collectifs qu'individuels, nombre en recul comparé aux 1521 mouvements relatifs au mois de Janvier de la même année.

Mois	Janvier		Février	
Nature des Mouvements				
Protestations individuelles	62	4,1%	94	14,5%
Protestations Collectives	1459	95,9%	556	85,5%
Mouvements de Protestation	1521		650	

Une augmentation, en pourcentage, des protestations individuelles (14.5%) a été constatée durant ce mois de Février.

Par ailleurs, les protestations collectives ont représenté 85.5% des mouvements observés maintenant la même architecture régionale que le mois de Janvier 2016, avec la différence d'une présence dans d'autres gouvernorats, précédemment calmes, comme les gouvernorats de Zaghouan, Séliana et Béja.

Et par conséquence, les mouvements de protestation ont été présents dans la totalité des gouvernorats du pays avec des intensités variables.

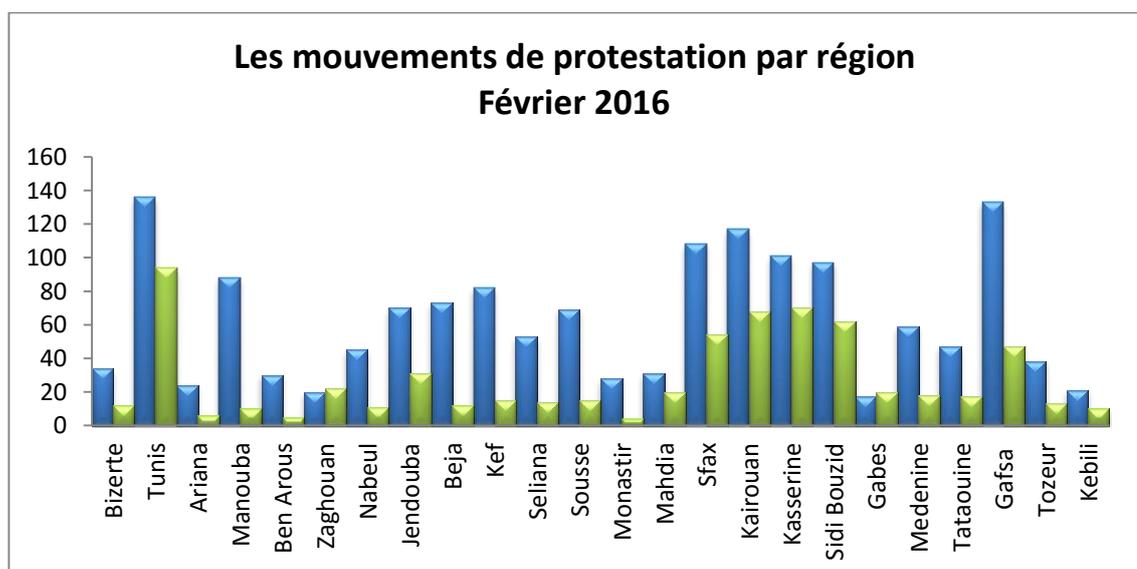


**La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :**

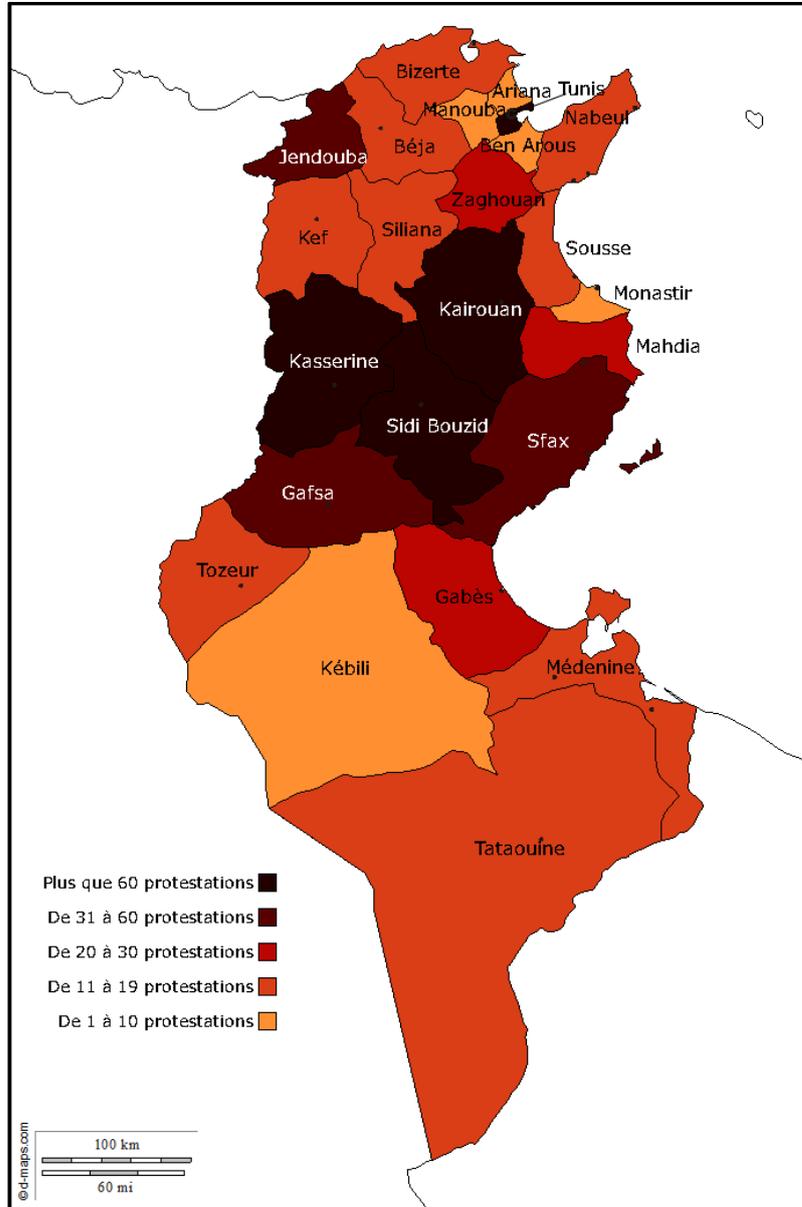
	Février			
	Protestations individuelles	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	1	11	12
Tunis	2	15	77	94
Ariana	0	0	6	6
Manouba	0	2	8	10
Ben Arous	0	0	5	5

Zaghouan	2	0	20	22
Nabeul	0	5	6	11
Jendouba	1	2	28	31
Beja	0	2	10	12
Kef	0	0	15	15
Seliana	0	2	12	14
Sousse	0	2	13	15
Monastir	0	0	4	4
Mahdia	0	1	19	20
Sfax	0	3	51	54
Kairouan	5	7	56	68
Kasserine	0	6	64	70
Sidi Bouzid	0	20	42	62
Gabes	0	5	15	20
Medenine	0	0	18	18
Tataouine	0	1	16	17
Gafsa	0	9	38	47
Tozeur	1	0	12	13
Kebili	0	0	10	10
Total	11	83	556	650

Le gouvernorat de Tunis continue d'être le théâtre des protestations les plus fréquentes avec 94 mouvements enregistrés durant le mois de Février 2016 ; Les gouvernorats de Kasserine (70 mouvements), Kairouan (68 mouvements), Sidi Bouzid (62 mouvements) et Sfax (54 mouvements) également.



Ce graphique met permet de conclure qu'à l'exception du gouvernorat de Monastir, qui n'a connu que 4 mouvements de protestations, les gouvernorats de Ben Arous, Ariana et Manouba ont connu le plus bas nombre de protestations enregistrées en raison de leur proximité géographique au gouvernorat de Tunis.



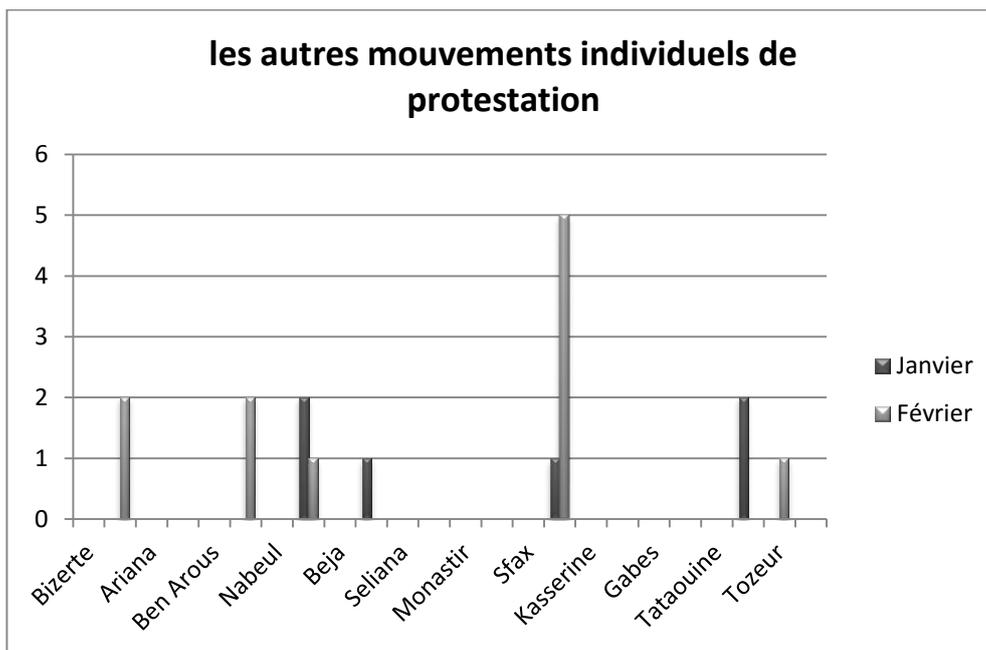
©d-maps.com

*Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :*

Mois	Janvier		Février	
Nature des Mouvements		%		%
suicides et tentatives de suicide	56	90%	83	88%
autres mouvements de protestations	6	10%	11	12%
Protestations individuelles	62		94	

L'observatoire Social Tunisien a relevé 93 actes de protestation individuelle dont 83 suicides et tentatives de suicide et 11 autres types de protestations individuelles.

En dépit du nombre réduit des actes individuels de protestation, une augmentation a été constatée durant le mois de février 2016.



Ces mouvements de protestation, autres que les suicides et tentatives de suicide ont été comme suit :

Le gouvernorat de **Tunis** a connu deux mouvements individuels :

- Le détenu Maher El Manai a entamé une grève de la faim, dans **la prison civile d'El Mornaguia**. Ce prisonnier, sujet d'un jugement de peine de mort, continue à clamer

son innocence dans l'affaire de meurtre dont il est accusé et a fourni le nom de celui, selon ses dires, qui a commis le crime ;

- Les familles de Nadhir Guetari et et Sofiene Chourabi ont entamé un sit-in, à la **Kasba**, en vue de faire pression sur les instances gouvernementales pour intervenir dans l'avancement de l'affaire d'enlèvement des deux journalistes.

Le gouvernorat de **Zaoughan** a connu deux actes de protestations :

- Un ouvrier des chantiers urbains a abandonné ses quatre enfants devant le siège de la délégation de **Fahs** en signe de protestation contre la non régularisation de sa situation professionnelle ;
- Un jeune chômeur de la délégation d'El **Fahs** a entamé une grève de la faim.

Le gouvernorat de **Jendouba** a connu la protestation d'un promoteur immobilier à **Jbel Errobya**, dans la région de **Bulla-Régia**, Jendouba Sud. Celui-ci propose de vendre son rein en guise de protestation contre les difficultés financières dont il souffre et est témoin le secteur immobilier.

Le gouvernorat de **Kairouan** a connu cinq mouvements individuels :

- Dans la délégation d'**Essbikha** un jeune s'est cousu la bouche suite à son renvoi d'une usine de la zone industrielle seulement une semaine après son embauche ;
- La délégation de **Nasrallah** a enregistré l'appel de détresse d'une femme âgée et souffrant d'une maladie indisposante et douloureuse et n'arrive pas à obtenir ses médicaments auprès de la C.N.A.M. ;
- Une mère de famille annonce vouloir vendre son fils ou son propre rein afin de dénoncer la détresse qu'elle vit à cause de la précarité de sa situation ;
- Dans la région de **El Janna**, une mère de six enfants et épouse d'un homme souffrant d'une maladie musculaire chronique a annoncé vouloir vendre l'un de ses reins pour sortir de leurs difficultés financières et sociales ;

- Dans la région de **Nasr** dans la délégation de **Bouhajla**, le père d'un jeune homme détenu depuis 26 jours par les autorités libyennes pour cause de procédures a réclamé l'intervention des autorités tunisiennes et la libération de son fils ;

Une grève de la faim a été entamée par un jeune chômeur parmi ceux qui continuent leur sit-in à l'intérieur du siège du gouvernorat de **Tozeur**.

***Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :***

Le mois de Février 2016 a connu une augmentation des actes de suicide et tentatives de suicides ; puisque, 83 actes ont été enregistrés à comparer aux 56 actes de suicides et tentatives enregistrés durant Janvier 2016.

Tranches d'âge	moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45 ans	46/60 ans	plus de 60 ans	Total
Masculin	4	10	50	8	4	2	78
Féminin	3	2	0	0	0	0	5
Total	7	12	50	8	4	2	83

Une analyse par tranche d'âge et par sexe permet de constater les suicides ou tentatives d'une cinquantaine de jeunes hommes entre 26 et 35 ans et aucun de jeunes femmes dans cette même tranche d'âge.

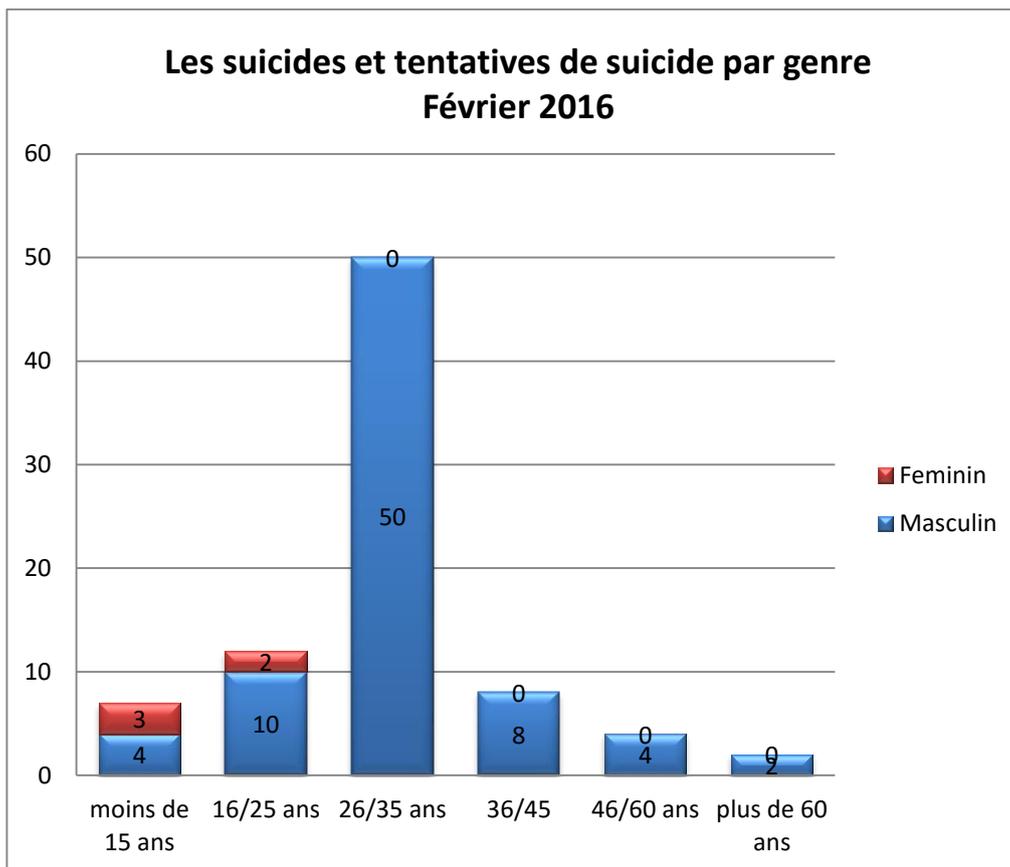
Une dizaine de jeunes hommes ayant une tranche d'âge entre 16 et 25 ans ont mis fin ou tenté de mettre fin à leurs jours ainsi que deux jeunes filles.

Huit jeunes adultes masculins, entre 36 et 45 ans, ont commis un acte de suicide ou de tentative de suicide.

La tranche d'âge des moins de 15 ans a connu quatre cas de suicides ou tentatives de jeune garçons et trois actes désespérés de jeunes filles.

Quatre adultes, entre 46 et 60 ans ont tenté de se suicider ou ont mis fin à leurs jours.

La tranche d'âge supérieure à 60 ans continue à être témoin de cas malheureux de suicides ou tentatives de suicide.



Les moyens utilisés et les raisons évoquées continuent à être variés.

En effet, 33 actes ont été initiés par pendaison, 17 cas ont été constatés par immolation ainsi que par d'autres moyens comme l'ingestion de substances chimiques, l'usage d'armes blanches ou la précipitation du haut d'un bâtiment ou un poteau électrique.

La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par région se fait comme suit :

	Janvier	Février
Bizerte	4	1
Tunis	1	15
Ariana	0	0
Manouba	2	2
Ben Arous	0	0
Zaghouan	0	0
Nabeul	2	5

Jendouba	3	2
Beja	5	2
Kef	0	0
Seliana	1	2
Sousse	5	2
Monastir	0	0
Mahdia	0	1
Sfax	2	3
Kairouan	8	7
Kasserine	2	6
Sidi Bouzid	0	20
Gabes	2	5
Medenine	0	0
Tataouine	0	1
Gafsa	14	9
Tozeur	3	0
Kébili	2	0
Total	56	83

Une analyse par région permet de constater que 16 des gouvernorats de la république tunisienne ont connu des actes de suicides ou tentatives de suicide.

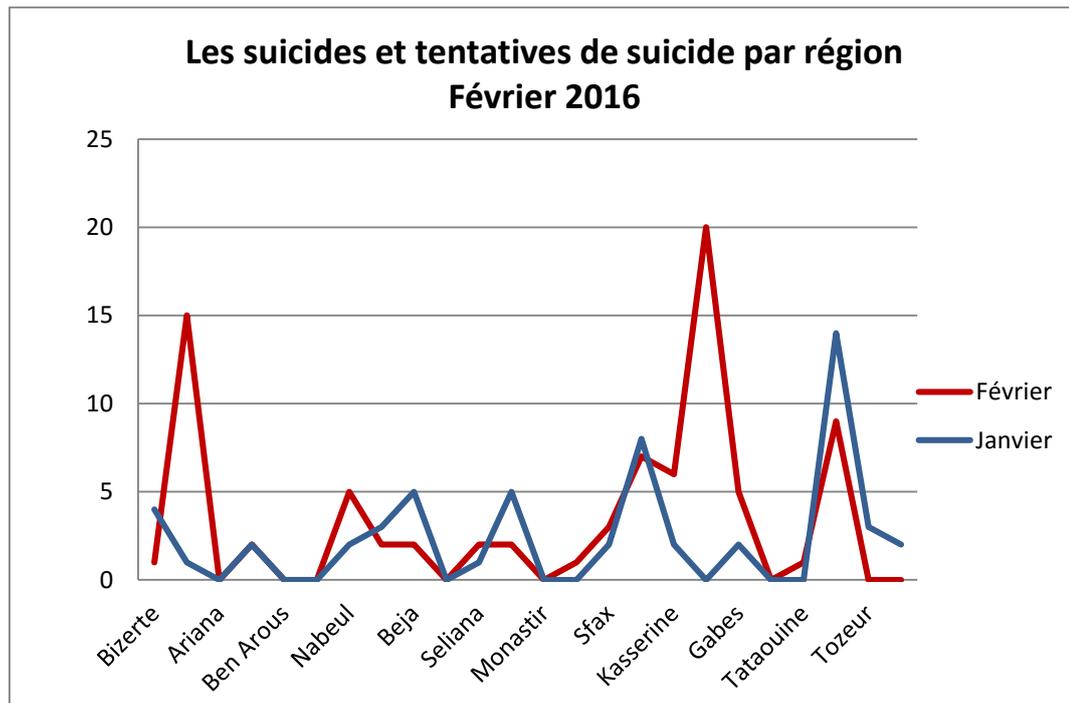
Les gouvernorats de **Sidi Bouzid** et de **Tunis** ont observé la plus grande fréquence, avec respectivement, 20 mouvements et 15 actes.

Malgré la baisse des suicides et tentatives en Janvier 2016, le gouvernorat de **Gafsa** a enregistré 9 mouvements de suicides et tentatives de suicide durant le mois de Février 2016.

Les gouvernorats de **Kairouan, Kasserine, Gabes et Nabeul** ont enregistré entre 5 et 7 suicides et tentatives.

Les gouvernorats de **Bizerte, Manouba, Jendouba, Beja, Séliana, Sousse, Mehdiya, Sfax, Tataouine** ont été le théâtre d'un nombre de suicides et tentatives se situant entre 3 et 1 actes désespérés.

Le reste des gouvernorats n'a connu aucun cas de suicides et tentatives de suicides.



Les différents cas de suicides et tentatives de suicides relevés, durant le mois de Février 2016 sont, essentiellement, comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :

- Un homme âgé de 63 ans célibataire et vivant seul dans le domicile de ses parents a mis fin à ses jours par pendaison. Les causes évoquées seraient des difficultés psychologiques.

- Le gouvernorat de **Tunis** :

- Un jeune s'est immolé au moment de l'application de la décision de démolition de son kiosque bâti de manière non réglementaire ;
- Un étudiant tente de mettre fin à ses jours par ingestion de pesticide, suite à la décision, par le conseil scientifique, de renvoi dont il fait l'objet après avoir proféré des injures envers un de ses professeurs sur les réseaux sociaux ;
- Huit jeunes chômeurs, originaires du gouvernorat de Kasserine, ont menacé de mettre fin à leurs jours durant leur sit-in initié devant le ministère de

l'emploi si les instances gouvernementales ne répondraient pas à leurs revendications à l'emploi ;

- Après un sit-in de 20 jours, à l'intérieur du siège du gouvernorat de Tunis, un jeune chômeur, originaire du gouvernorat de Jendouba, a tenté de se suicider en grim pant sur un arbre (face au siège de l'A.R.P.), se poignardant avec une arme blanche et enfilant un fil électrique autour de son cou simultanément ;
- Le suicide par pendaison, à Douar Hicher, d'un jeune élève de 15 ans après la mise au courant de son père (qui l'aurait puni) par l'administration du lycée de ses absences répétées ;
- Un jeune trentenaire a tenté de mettre fin à sa vie avec une arme blanche ;
- Un jeune a tenté de s'immoler en immolant sa sœur suite à son refus d'épouser une de ses connaissances.

- Le gouvernorat de **Manouba** :

- une deuxième tentative, à deux mois d'intervalle, d'un père de 3 enfants et âgé de 42 ans après son incapacité à subvenir aux besoins de sa famille et à sortir de sa situation précaire ;
- un jeune natif de 1994 s'est donné la mort par pendaison sans motifs connus.

- Le gouvernorat de **Nabeul** :

- Un trentenaire a tenté de mettre fin à sa vie, à Menzel Temim, par ingestion de pesticides et par l'usage d'une arme blanche au niveau du cou après avoir assassiné son épouse ;
- Un enseignant, au lycée de Takelsa, a menacé de se faire exploser parce qu'il était dans l'incapacité de régler les frais liés à son divorce ;
- Un jeune de 14 ans s'est pendu sans raisons connues ;
- Un jeune de 13 ans se pend dans la ville de Kélibia sans raisons connues ;
- Une jeune native de 1990 se donne la mort par précipitation du haut d'un bâtiment dans la région d'El mrezgua à barrekhet Sahel.

- Le gouvernorat de **Jendouba** :
  - Un élève de 16 ans met fin à ses jours en se jetant du haut d'un bâtiment à Souk Jomaa, Jendouba Sud ;
  - Un adulte tente de s'immoler pour protester contre sa situation socio-économique précaire.
  
- Le gouvernorat de **Béja** :
  - Un adulte de 40 ans se jette du haut d'un bâtiment suite à son incapacités de régler ses dettes bancaires accumulées suite à l'émission de chèques ;
  - Un enfant de 9-10 ans s'est pendu dans la région de Menchya, délégation de Tbarsok, sans raisons connues.
  
- Le gouvernorat de **Séliana** :
  - Un sexagénaire se donne la mort par pendaison suite à des différends familiaux ;
  - Une jeune élève à l'école ibn Rochd et âgée de 14 ans s'est donnée la mort par pendaison dans le domicile parental dans la délégation de Makther.
  
- Le gouvernorat de **Sousse** :
  - Une jeune élève de 14 ans dans la région de Frarda, délégation de Msaken, s'est pendu sans raisons connues sachant que ses résultats scolaires étaient brillants ;
  - Un autre acte par pendaison d'un enfant de 14 ans.
  
- Le gouvernorat de **Mahdia** :
  - Un jeune de 16 s'est pendu dans le domicile parental sans raisons connues.

- Le gouvernorat de **Sfax** :
  - Trois actes d'immolation ont été enregistrés : Un adulte, un jeune de 26 ans et un jeune de 21 ans.
  
- Le gouvernorat de **Kairouan** :
  - Un jeune trentenaire se donne la mort en sautant dans un puits ;
  - Dans le délégation de Bouhajla, une élève native de 1996, se jette du premier étage de son lycée suite à un différend avec une autre élève ;
  - Un jeune trentenaire se donne la mort en se jetant sous les pneus d'un poids lourd ;
  - Un jeune de 17 ans s'est immolé dans la ville de Kairouan sans raisons connues ;
  - Un ouvrier dans les chantiers forestiers de la région et âgé de 43 ans s'est donné la mort par pendaison ;
  - Dans la délégation d'El Alaa un jeune tente de se donner la mort en sautant du haut d'un bâtiment après se voir refuser un travail dans la mosquée bâtie sur le terrain appartenant à son père ;
  - Dans la région d'Essbikha, un jeune trentenaire se coud la bouche et menace de s'immoler après avoir été renvoyé de son travail.
  
- Le gouvernorat de **Kasserine** :
  - 6 chômeurs, parmi les sit-inneurs dans le siège du gouvernorat ont menacé de mettre fin à leurs jours à l'issue de leur rencontre avec les ministres de du développement et de l'emploi.
  
- Le gouvernorat de **Sidi Bouzid** :
  - Un entrepreneur a tenté de mettre fin à ses jours par ingestion de pesticides après avoir constaté son incapacité à régler ses dettes et engagements envers ses fournisseurs ainsi que ses employés ;

- Un quarantenaire s'est immolé devant le siège du gouvernorat suite à la décision, par son employeur, de le renvoyer pour ses appartenances religieuses à un parti extrémiste ;
  - La menace de suicide de 18 chômeurs parmi les sit-inneurs dans le siège de la délégation régionale pour l'emploi.
- Le gouvernorat de **Gabes** :
- le suicide par immolation d'un adulte dans la rue Mohamed Ali située dans le centre de la ville de Gabes ;
  - quatre actes de suicides par pendaison ont été relevés : un jeune de 23 ans s'est donné la mort à Chnenni, un cinquantenaire à Oued Kriaa, un jeune de 20 ans dans la région de Nahal et un jeune dans les environs d'un cimetière.
- Le gouvernorat de **Tataouine** :
- Le suicide par immolation d'un jeune trentenaire dans la région de Ghomrassene.
- Le gouvernorat de **Gafsa** :
- Quatre chômeurs, des sit-inneurs dans le siège du gouvernorat, ont tenté de mettre fin à leurs jours en se précipitant du haut du bâtiment ;
  - La menace de suicide par pendaison d'un nombre d'ouvriers de chantiers urbains en posant des potences ;
  - Quatre suicides par immolation ont été constatés : un jeune sit-inneur dans les ateliers de traitement de phosphate et un adulte à Om Larayess, un jeune et un autre jeune à cité Essourour.

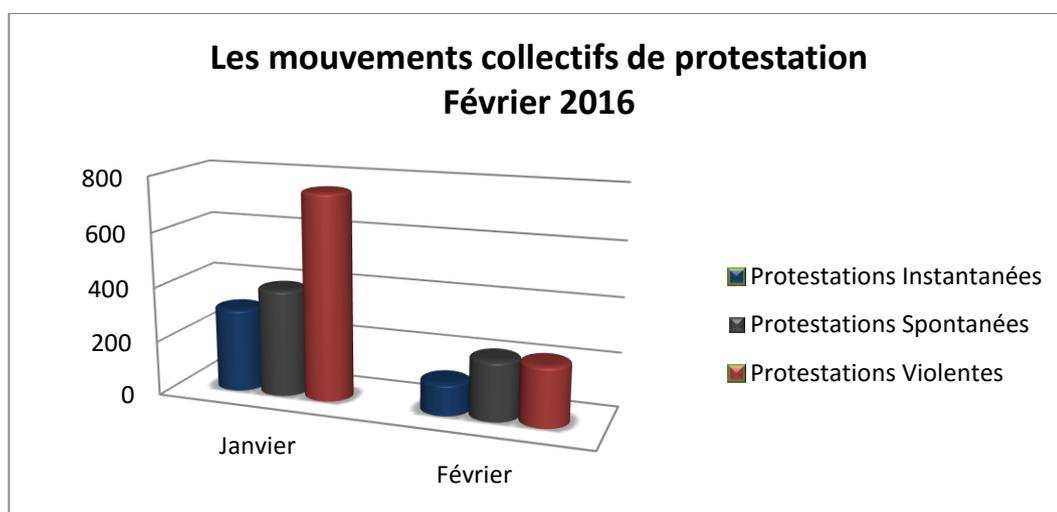
### *Les mouvements de protestations collectifs :*

**Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :**

	Janvier	Février
Protestations Instantanées	309	118
Protestations Spontanées	395	218
Protestations Violentes	755	220
Total	1459	556

Le mois de Février 2016 a connu un recul relatif des mouvements de protestation collective, vu qu'en Janvier il y a eu 1459 mouvements, nombre à comparer aux 556 mouvements durant Février 2016.

L'architecture de ces mouvements a, cependant, connu une différence due à des fréquences de mouvements instantanés et de mouvements spontanés quasi-semblables.



L'Observatoire Social Tunisien a relevé 556 mouvements collectifs entre protestations instantanées (118 mouvements), qui constituent une première réaction de protestations non programmée, protestations spontanées (218 mouvements), qui constituent une évolution du mode d'expression instantané du mécontentement citoyen et protestations violentes (220

mouvements), qui constituent l'expression la plus ultime de mécontentement ou de revendications.

En dépit de cette accalmie relative, les mouvements de protestations continuent à être très présents dans les différents secteurs, les revendications ainsi que les régions et gouvernorats.

**La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :**

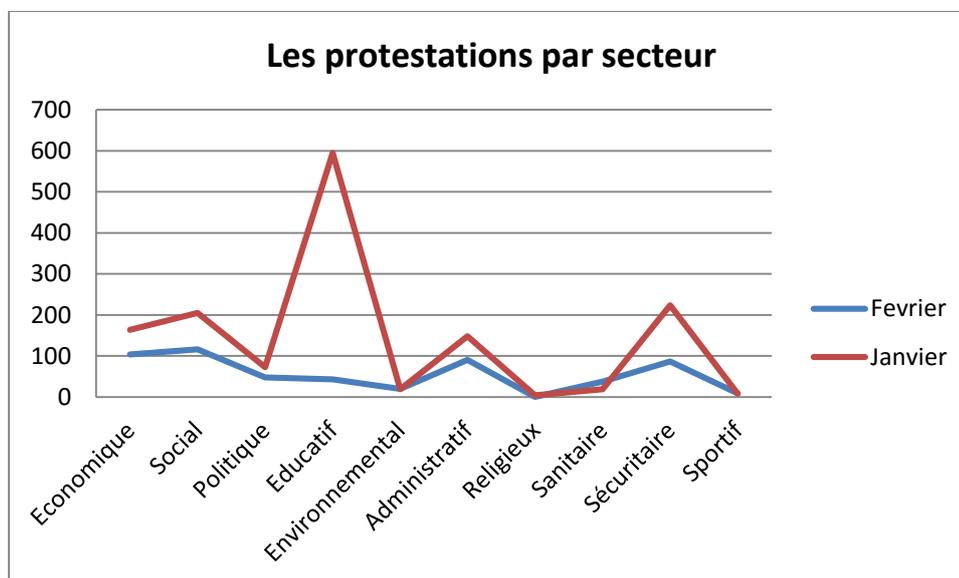
	Janvier		Février	
Economique	164	11%	104	19%
Social	205	14%	116	21%
Politique	73	5%	48	9%
Educatif	595	41%	43	8%
Environnemental	19	1%	20	4%
Administratif	148	10%	91	16%
Religieux	4	0%	0	0%
Sanitaire	19	1%	38	7%
Sécuritaire	224	15%	87	16%
Sportif	8	1%	9	2%
Total	1459		556	

L'observatoire Social Tunisien n'a relevé aucune protestation d'ordre religieux et une faible fréquence des protestations liées au secteur sportif (9 mouvements).

En revanche, les manifestations d'ordre environnemental et sanitaire gardent les mêmes fréquences que celles de l'année 2015 avec quelques exceptions quant à la corrélation entre la nature des revendications reliées à l'environnement avec la saison ; ainsi que la nature des manifestations liées au secteur de la santé comme la violence dans les établissements de santé, certaines erreurs médicales entraînant la mort des patients, la pénurie en personnel médical et en matériels, etc.

Malgré le recul qu'ont enregistré les mouvements de protestations concernant le secteur éducatif, les problèmes et les lacunes, dont souffrent nos établissements publics, continuent à nécessiter une attention, des actions et des efforts supplémentaires dans la cadre d'une

stratégie de changement fondamentale. Les indicateurs, fournis par les ministères de tutelle, sur les violences dans les institutions éducatives en sont le signal d’alarme.



Par ailleurs, la majorité des protestations enregistrées durant le mois de Février 2016, continuent à porter sur des revendications socio-économiques (respectivement 116 et 104 mouvements), les services et instances institutionnelles et administratives (91 mouvements) ainsi que certaines pratiques sécuritaires (87 mouvements).

**L’analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :**

	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	15	45	44	104	19%
Social	20	46	50	116	21%
Politique	7	24	17	48	9%
Educatif	21	15	7	43	8%
Environnemental	6	9	5	20	4%
Administratif	18	36	37	91	16%
Religieux	0	0	0	0	0%
Sanitaire	12	13	13	38	7%

Sécuritaire	16	26	45	87	16%
Sportif	3	4	2	9	2%
Total	118	218	220	556	
%	21%	39%	40%		

Ce tableau permet de constater le caractère évolutif de la nature des mouvements de protestations collectives observées durant le mois de Février 2016.

Hormis le secteur éducatif, qui a connu plus de protestations instantanées (21 mouvements), les différents autres secteurs ont, essentiellement, été témoins de mouvements de protestation de type spontané et violent, reflétant, ainsi, l'évolution comportementale des citoyens qui adoptent, de plus en plus, ces mouvements de mécontentement ou de revendications.

**Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :**

	Février				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	4	5	2	11	2%
Tunis	10	39	28	77	14%
Ariana	2	3	1	6	1%
Manouba	4	3	1	8	1%
Ben Arous	1	3	1	5	1%
Zaghouan	4	7	9	20	4%
Nabeul	3	3	0	6	1%
Jendouba	6	9	13	28	5%
Beja	1	5	4	10	2%
Kef	3	5	7	15	3%
Seliana	6	4	2	12	2%
Sousse	4	5	4	13	2%
Monastir	2	2	0	4	1%
Mahdia	4	7	8	19	3%
Sfax	8	18	25	51	9%
Kairouan	7	21	28	56	10%
Kasserine	16	17	31	64	12%
Sidi Bouzid	8	12	22	42	8%
Gabes	4	6	5	15	3%
Medenine	6	8	4	18	3%

Tataouine	5	6	5	16	3%
Gafsa	4	19	15	38	7%
Tozeur	3	6	3	12	2%
Kebili	3	5	2	10	2%
Total	118	218	220	556	

Les gouvernorats de **Tunis** (77 mouvements), **Kasserine** (64 mouvements), **Kairouan** (56 mouvements) et **Sfax** (51 mouvements) ont connu le plus fort nombre de manifestations collectives durant le mois de Février 2016.

Une analyse plus approfondie permet de constater que ces gouvernorats ont connu le plus grand nombre de protestations aussi bien instantanées que spontanées que violentes.

Les revendications ont été essentiellement d'ordre socio-économique et les mécontentements étaient exprimés contre les conditions sanitaires, les dépassements sécuritaires ainsi que contre les différents services administratifs et institutionnels.

Les manifestations à caractère violent ont été les plus présentes dans les gouvernorats de **Sidi Bouzid** (22 mouvements) et **Jendouba** (13 mouvements) portant sur les mêmes revendications et mécontentements que les gouvernorats sus-cités.

Les gouvernorats de **Monastir** (4 mouvements), **Ben Arous** (5 mouvements), **Ariana** (6 mouvements) et **Manouba** (8 mouvements) ont été relativement calmes.

Les gouvernorats de **Mahdia**, **Sfax**, **Kairouan**, **Nabeul**, **Gabes**, **Medenine** et **Ben Arous** ont enregistré des mouvements de protestation, essentiellement, spontanés liés aux dégradations environnementales.

Les gouvernorats de **Tunis** et **Kasserine** ont connu l'essentiel des manifestations liées au secteur éducatif.

Il est utile de noter que la majorité, sinon la totalité, des gouvernorats n'ont pas connu de mouvements de protestation de nature instantanée importants.

**Les mouvements collectifs de protestations par région durant le mois de Février 2016 :**

	Février											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	2	3	0	0	0	2	0	4	0	0	11	2%
Tunis	13	15	9	7	0	10	0	5	11	7	77	14%
Ariana	1	2	0	2	0	1	0	0	0	0	6	1%
Manouba	1	1	1	3	0	1	0	0	1	0	8	1%
Ben Arous	1	1	0	0	1	1	0	0	1	0	5	1%
Zaghouan	3	4	1	2	0	6	0	0	4	0	20	4%
Nabeul	2	1	0	0	2	1	0	0	0	0	6	1%
Jendouba	5	6	3	2	0	6	0	0	6	0	28	5%
Beja	2	2	1	0	0	3	0	0	2	0	10	2%
Kef	5	4	0	1	0	3	0	0	2	0	15	3%
Seliana	1	3	0	2	0	4	0	0	2	0	12	2%
Sousse	2	2	1	1	0	3	0	0	3	1	13	2%
Monastir	0	1	0	0	1	1	0	0	1	0	4	1%
Mahdia	4	3	1	0	4	3	0	2	2	0	19	3%
Sfax	12	8	5	4	4	5	0	7	5	1	51	9%
Kairouan	13	13	6	3	4	5	0	6	6	0	56	10%
Kasserine	12	14	4	6	0	12	0	6	10	0	64	12%
Sidi Bouzid	8	9	4	3	0	8	0	4	6	0	42	8%
Gabes	3	2	2	0	2	2	0	0	4	0	15	3%
Medenine	4	5	1	0	2	3	0	0	3		18	3%
Tataouine	2	2	1	3	0	4	0	0	4	0	16	3%
Gafsa	5	8	8	2	0	3	0	4	8	0	38	7%
Tozeur	2	4	0	1	0	2	0	0	3	0	12	2%
Kebili	1	3	0	1	0	2	0	0	3	0	10	2%
<b>Total</b>	<b>104</b>	<b>116</b>	<b>48</b>	<b>43</b>	<b>20</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>87</b>	<b>9</b>	<b>556</b>	

L'Observatoire Social Tunisien a relevé que l'essentiel des moyens par lesquels les protestations ont été exprimées sont les sit-ins, les blocages de route et les réseaux sociaux.

Viennent, par la suite, les manifestations et les marches de protestations vers la capitale, le blocage des activités des locaux administratifs, les affrontements avec les forces de l'ordre, les grèves et les grèves de la faim.

Les appels à travers les médias, le blocage d'accès ou de sortie de certains responsables gouvernementaux, les blocages des activités de certaines institutions, la désobéissance civile, l'attaque de postes sécuritaires et autres agressions caractérisées, ont été enregistrés en troisième lieu.

Une intensité plus faible a été constatée à travers l'utilisation de la menace de démission, le port de d'un bandeau rouge, le blocage des routes ferroviaires, l'annonce de vente de diplômes le boycott des examens, la couture des bouches et la menace de suicide.

Les espaces et lieux qui ont contenu les mouvements de protestations ont été, essentiellement, les sièges des ministères, des gouvernorats et des délégations, les tribunaux, les administrations, les routes et les places publiques ; et à un degré moindre les établissements d'enseignement et les hôpitaux.

Les acteurs sociaux les plus revendicatifs et protestataires ont été, sans aucun doute, les chômeurs et diplômés chômeurs, les agriculteurs, les ouvriers, les sécuritaires, les habitants des différents gouvernorats et/ou régions et les acteurs de la société civile.

### ***Les violences :***

L'Observatoire Social Tunisien a relevé, durant le mois de Février 2016, divers actes de violence de formes variées.

La Violence devient une ligne de comportement et un compagnon quotidien des citoyens dans diverses pratiques.

Autrement dit, la violence verbale devient un mode de communication très présent dans les espaces publics, les moyens de transport communs, les espaces commerciaux voire les institutions éducatives.

La violence physique est devenue la grande crainte des tunisiens avec tout ce qui s'en suit de vols, braquages, vols à l'arrachée et autres agressions.

La violence psychologique, par le chantage, l'arnaque et le harcèlement (sexuel et autres), continue à faire partie des scènes quotidiennes dans les espaces publics et privés ; tout autant que la violence symbolique, à travers l'humiliation, la ségrégation et autres formes de pratiques violentes liées à la race et au genre.

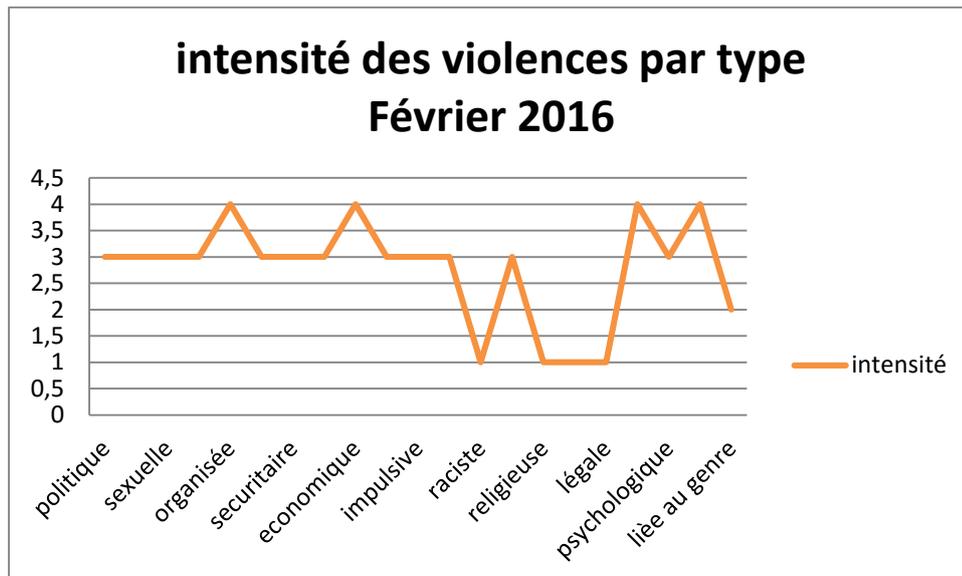
En dépit de la prédominance de la violence de nature criminelle relevée par l'Observatoire Social Tunisien, la violence sexuelle demeure très présente durant le mois de Février 2016, et ce, à travers un nombre important de cas de harcèlement sexuel au sein de certaines institutions éducatives sachant que les victimes étaient principalement des étudiantes.

Des actes de violence contre le cadre éducatif ont, également, été enregistrés durant le mois de Février 2016.

De ce fait, les différentes formes de violences individuelles et collectives ont évolué.

En effet, des tentatives de suicide, des suicides individuels et collectifs, des grèves de la faim, des coutures de la bouche, des annonces d'enfants à vendre ainsi que d'autres manifestations de ce type ont été relevés durant ce mois de Février 2016.

Une analyse plus approfondie, à travers les différents types de violences a permis de dresser le graphe suivant :



Il en ressort ce qui suit :

- La violence **criminelle** : une prédominance de la violence criminelle pour vol a été observée durant le mois de Février 2016, et ce, dans **la majorité des gouvernorats**. Entre les braquages, les vols de biens et les vols par effraction d'institutions, d'établissements éducatifs et de domiciles privés, les gouvernorats de **Kairouan** et **Tunis** ont été les plus touchés par ce phénomène.

- Les agressions **sexuelles** : la violence sexuelle a été le type de violence le plus observé en second lieu.

Les gouvernorats de **Sousse, Monastir et Médenine** ont enregistré la moitié des cas observés durant le mois de Février 2016.

Il est à noter que la plupart des agressions de ce genre ont eu pour cadre les établissements éducatifs ou les délégations régionales de l'éducation et ont eu pour victimes des enfants de moins de 15 ans.

Une tentative de viol d'une jeune fille âgée de trois ans et celle d'une personne âgée de plus de soixante dans le gouvernorat de **Sousse**.

Le gouvernorat de **Monastir** a connu la tentative de viol d'une jeune fille âgée de cinq ans.

Le père d'une écolière de 13 ans a porté plainte contre l'un des professeurs de sa fille qui la harcelait à travers les réseaux sociaux.

Dans le gouvernorat de **Gabes**, une enquête a été ouverte suite à la plainte déposée par des élèves disant avoir été victimes de harcèlement par l'un des enseignants de leur lycée.

Le gouvernorat de **Mahdia** a été le théâtre d'un cas d'agression sur une jeune fille de 17 ans de la part d'un infirmier ainsi qu'un médecin obstétricien.

- La violence **sociale** : la violence à caractère social vient en troisième rang au terme de cas observés de colère et de perte de contrôle en réaction à la qualité des services administratifs, sanitaires ou les institutions éducatives.

La violence sociale a touché la majorité des gouvernorats.

Le gouvernorat de **Kairouan** a connu l'agression d'un agent de la sécurité d'une clinique, le gouvernorat de **Béja** a enregistré l'agression d'un agent administratif par un homme âgé, le gouvernorat de **Tunis** a été le théâtre d'un harcèlement d'une jeune lycéenne par un jeune du même lycée âgé de 19 ans en la menaçant de divulguer ses photos privées.

- Les violences **relationnelle** et **impulsive** : un autre type de violence sociale, quand une dispute naît dans un cadre de soirées alcoolisées ou festives entre des individus. C'est dont ont été témoins les gouvernorats de **Bizerte, Nabeul et Gafsa**.

- Les violences **conjugale** et **familiale** : ce type de violence a enregistré un net recul des actes relevés. L'essentiel a été enregistré dans les violences familiales, quand il y a usage d'armes blanches lors des différends entraînant la mort de certains membres de la famille, comme ces deux querelles entre deux frères provoquent la mort de l'un d'eux. L'absence des parents du domicile parental a eu pour conséquence le décès par noyade d'une enfant qui jouait en introduisant sa tête dans un sceau rempli d'eau.

Dans le gouvernorat de **Seliana**, une jeune mère a abandonné son nouveau né devant l'une des écoles de la région.

- La violence **éducative** : la majorité des actes de violences enregistrés ont été sous forme de suspension de cours et de sit-ins de la part du corps éducatif dans les écoles, collèges et lycées.

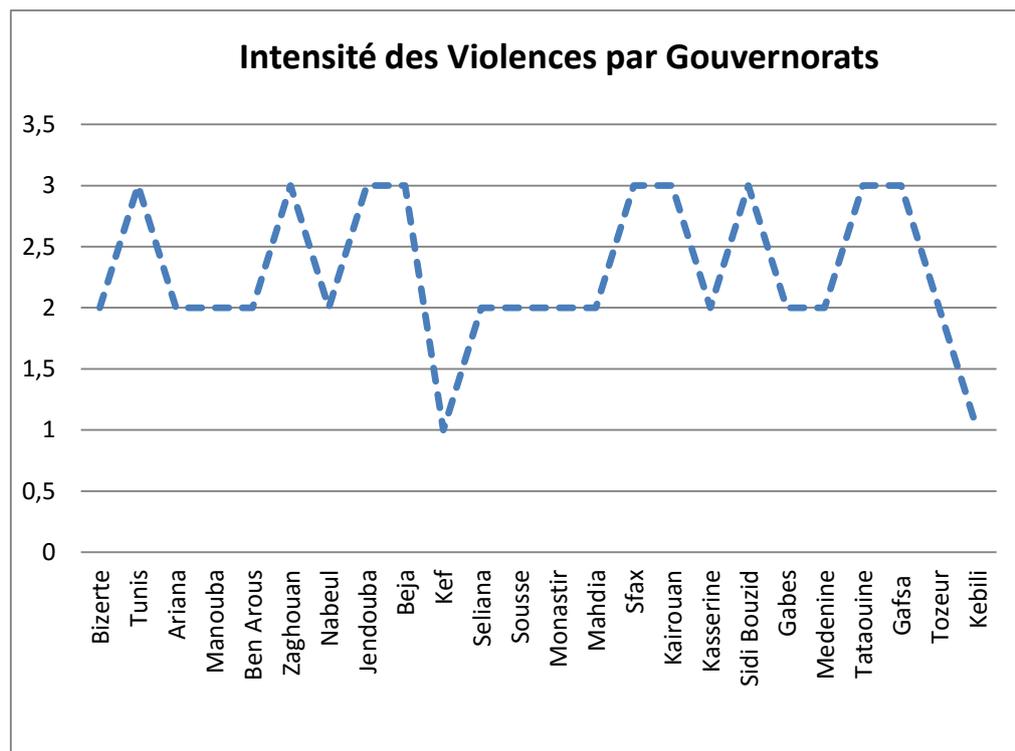
La violence éducative a pris deux formes différentes :

Aussi bien contre les institutions elles-mêmes, à travers la détérioration des équipements pédagogiques, l'inscription d'insultes et de graphiques sur les murs des établissements éducatifs

Qu'à traves les agressions verbale et physique à l'encontre des enseignants et autres cadres éducatifs.

Le gouvernorat de **Tunis** a connu l'agression de deux élèves, l'une par arme blanche de la part de deux autres lycéennes fréquentant le même établissement et l'autre par un de ses enseignants.

Un établissement secondaire, dans le gouvernorat de **Kairouan** a été le lieu de l'agression physique d'un enseignant par un de ses élèves ce qui a provoqué un mouvement de panique dans l'établissement et un renvoi pendant 24 jours de l'agresseur.



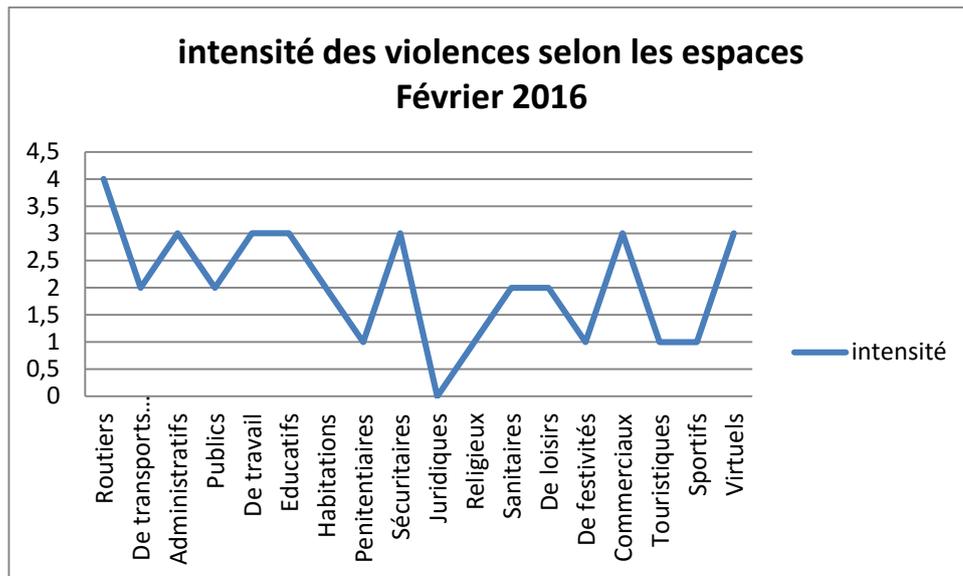
- La violence **sanitaire** : l'insalubrité de beaucoup d'établissements de santé publique, la pénurie en personnel médical et l'absence de contrôle dans ces organismes ont été à l'origine de différentes violences constatées.

Le gouvernorat de **Bizerte** a connu le décès d'un patient après une période passée dans les services de réanimation de l'hôpital régional.

Le gouvernorat de **Sidi Bouzid** a vu le décès d'une jeune femme enceinte à Bir Lahfay.

- La violence **religieuse** : il a été observé le vol par effraction d'une mosquée dans le gouvernorat de **Zaghuan** et le discours incitant à la haine et au Takfir de la part de l'un des imams prêcheurs dans une mosquée du gouvernorat de **Bizerte**.
- La violence **institutionnelle** : le personnel de l'hôpital régional de **Béja** a refusé l'accès à un journaliste lors de l'enregistrement d'un reportage.
- La violence **Politique** : dans le gouvernorat de **Kébili** le local d'un parti politique a été incendié.
- Dans le gouvernorat de **Tunis**, Jilani Hammami et l'ancienne députée Fatoum Attia ont été menacés de mort.
- La violence **sécuritaire** : l'agression d'un agent de la sécurité nationale sur son chemin de retour à son domicile par des inconnus dans le gouvernorat de **Kasserine** et l'agression de deux autres agents dans le gouvernorat de **Kairouan** ont été les événements essentiels relevés dans ce type de violence durant le mois de Février 2016.

D'autres types de violence ont été relevés dans les espaces sportifs, éducatifs, institutionnels, administratifs, routiers et autres.



De nombreuses voix s'élèvent en appelant à réduire toutes les formes de violence qui investissent, de plus en plus, les différents lieux et espaces de vie pour devenir un des mécanismes d'action et de communication de la société actuelle.

Les sit-ins dans les institutions éducatives ont été la manière qu'a choisi l'ensemble du corps des établissements d'enseignement afin de pousser un cri d'alarme contre cette montée de la violence au sein d'institutions sensées être la base de l'éducation civique des générations futures.

Ces mouvements poussent à croire qu'il serait, peut-être, temps de revoir les programmes scolaires dans la construction des valeurs civiques, de la citoyenneté ainsi que des méthodes de socialisation.

D'autre part, il est à noter que la construction d'une société moderne doit passer, prioritairement, par :

- Une redéfinition des différentes constructions et reconsidération des espaces collectifs par opposition aux espaces individuels ;
- Une redéfinition des obligations et des droits civiques et citoyens ;
- Une redéfinition de l'engagement et le respect de l'engagement ;
- Une redéfinition des actions à travers les collectifs citoyens, le bénévolat et le mécénat;

et

- Une redéfinition des notions d'autorité et d'obéissance.

Il est probable que les mécanismes de contrôle et les pratiques sécuritaires ne suffisent pas à réguler le quotidien mais devient source de violence de réaction supplémentaire.

De plus, réduire la violence passe par un programme d'actions sociales, à travers :

- La réduction de la marginalisation et l'exclusion ;
- Des solutions concrètes de lutte contre la pauvreté et le chômage ;
- La lutte contre le phénomène de décrochage scolaire ;
- Le droit à la santé pour tous ; et
- L'égalité et l'équité.